



**SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'AUTHION
ET DE SES AFFLUENTS**

1 Boulevard du Rempart – BP 57
49250 BEAUFORT EN ANJOU
Tel : 02.41.79.73.81
syndicat.mixte@loireauthion.fr

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION
LATHAN
S.M.B.A.A**

Le 19 Novembre 2018 A 10H00 A Mouliherne

Etaients présents :

Monsieur **Patrice PEGE**, Président du SMBAA–Jumelles – Monsieur **Christian RUAULT**, Vice-Président en charge du Lathan ; Monsieur **Etienne MOREAU**, Délégué de Vernantes– Monsieur **Paul HERVE**, Délégué de Mouliherne – Monsieur **Anthony BLOURDIER**, Délégué de Longué Jumelles.

Assistaient également à la réunion :

Monsieur **Raphaël CHAUSSIS**, Agence de l'Eau Loire Bretagne
Monsieur **Yann NICOLAS**, Fédération de pêche 49
Monsieur **Marc ROYER**, Agence Française pour la Biodiversité
Madame **Sylvie DESGRANGES**, LPO Anjou
Monsieur **THARRAULT**, LPO Anjou
Monsieur **Johan DUPRET**, DDT 49
Madame **Florence FOUSSARD**, Animatrice du SAGE Authion
Monsieur **Arnaud DECAS**, Technicien au SMBAA
Monsieur **Ralph CLARKE**, Technicien au SMBAA

Etait absent/excuse :

- Monsieur **Jean Claude Chaussepied**, délégué de la Commune de Noyant Villages, Membre du Bureau
- Monsieur **Marc FARDEAU**, Délégué de la Commune de Beaufort en Anjou
- Monsieur **Delforge Damien**, SATESE 49
- Monsieur **Benoit DESRUES**, délégué de Méon
- Monsieur **Guillaume DELAUNAY**, PNR Loire Anjou Touraine
- Monsieur **Marc FARDEAU**, délégué de Beaufort en Vallée
- Monsieur **Thierry HAMARD**, Président du CRDA de Beaufort en Anjou

La réunion débute à 10h15.

Patrice PEGE remercie les participants et regrette encore une fois, la faible participation.

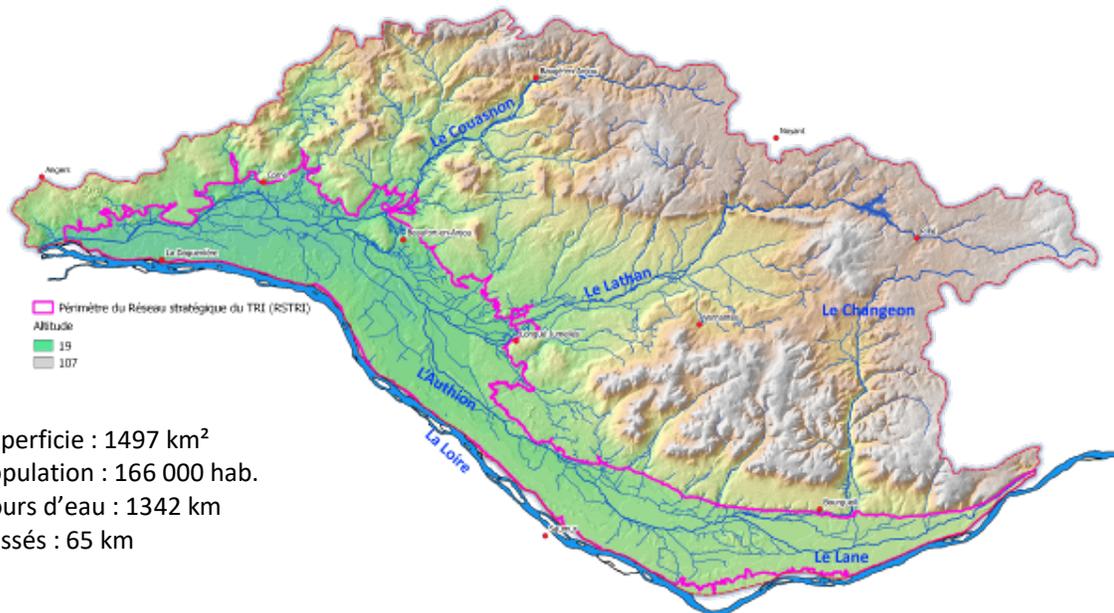
Christian RUAULT remercie également les participants. Il note une différence d'implication entre le SMBAA actuel et les anciens syndicats avec une perte réelle de représentation des élus qui s'explique en grande partie par la mise en place de la GEMAPI et le transfert de compétences aux EPCI.

Ralph Clarke annonce l'ordre du jour

1. Présentation rapide du SMBAA et de ses missions
2. Bilan du programme de travaux 2018
3. Evolution des financements suite à la validation du 11^{ème} programme de l'Agence de l'Eau
4. Réflexion sur les travaux d'entretien et de restauration de la végétation des berges
5. Réflexion sur les ouvrages hydrauliques
6. Programme de travaux 2019
7. Etude bilan et programmation d'un nouveau CTMA

1. Présentation rapide du SMBAA et de ses missions

Patrice PEGE présente le bassin versant, le syndicat et son organisation. Le SMBAA aura compétence sur l'ensemble du bassin versant de l'Authion au 1^{er} janvier 2019.



Superficie : 1497 km²
Population : 166 000 hab.
Cours d'eau : 1342 km
Fossés : 65 km

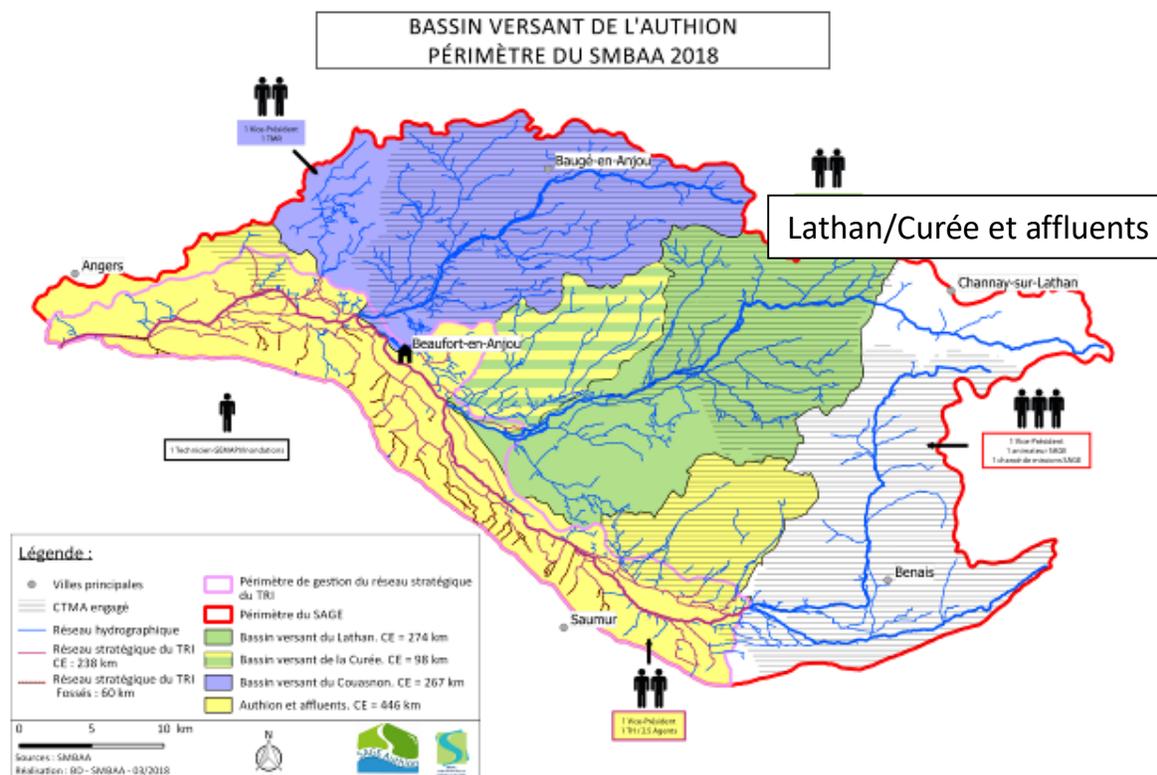
Composé de 6 EPCI, il a pour but de participer :

- À la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau
- À la préservation et à la restauration du bon état écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques
- À la prévention des inondations à l'échelle locale

A travers les compétences suivantes :

- Projet d'aménagement et de restauration à l'échelle du territoire,
- Gestion, entretien et restauration des cours d'eau et écosystèmes aquatiques (zones humides...),
- Gestion et entretien des ouvrages hydrauliques,
- Animation et mise en œuvre du SAGE Authion (gestion de la ressource, préservation des milieux...).

Pour ce faire, il est organisé en commissions géographiques.



2. Bilan des travaux 2018

Ralph CLARKE revient sur les travaux effectués en 2018 sur le territoire du Lathan (Cf. *Diaporama de présentation*) :

- Les études :
 - Etude pour la restauration de deux affluents du Lathan : La Boudardière et le Graboteau.

L'étude a démarré en janvier 2018. Axée sur la recharge des nappes phréatiques et la restauration des cours d'eau, les travaux qui en découlent consisteront à rehausser le fond du lit et augmenter la sinuosité de ces deux petits cours d'eau. Les réunions publiques ont eu lieu au mois d'octobre et les travaux présentés ont été bien acceptés par les participants.

Seuls les travaux de restauration de la continuité écologique sur les deux ouvrages du Graboteau n'ont pas aboutis suite au refus du propriétaire situé en aval, rendant obsolètes ceux situés en amont.

Le dossier sera déposé au mois de décembre 2018 et les travaux seront inscrits dans le futur CTMA pour 2020.

- Etude pour la restauration du Lathan et la création de zones d'expansions de crues.

L'étude attribuée au bureau d'étude ISL Ingénierie vise à restaurer une section de 10 kilomètres du Lathan entre le lieudit « La Prairie » sur Linières Bouton et « Moulin Guyet » sur la Commune de St Philbert du Peuple. Elle comporte 3 objectifs : La restauration morphologique du Lathan, l'amélioration de la recharge des nappes via l'étude des possibilités de création de zones d'expansions de crue et la restauration de la continuité écologique.

Un relevé Lidar sera effectué sur 68 km² du Lathan et de son lit majeur (du Lac de Rillé à la confluence avec l'Authion) pour obtenir une topographie fine du secteur et aider à la précision de l'étude.

L'étude démarrera au mois de Novembre 2018 pour une durée d'un an.

➤ Les travaux :

- Travaux de restauration du Lathan à Linières Bouton.

Les travaux se sont terminés au mois de Septembre 2018 avec la création d'un radier en aval du site pour stabiliser le dernier radier, d'une hauteur de 70 cm.

- Travaux de restauration de la continuité écologique de la Riverolle (Gué Haslé).

Les premiers travaux de restauration de la continuité écologique de la Riverolle ont débuté en octobre 2018 avec la création d'une rivière de contournement au droit du plan d'eau de la Louisière sur Mouliherne. Les travaux sont assurés par JUSTEAU Terrassement et la maîtrise d'œuvre par SEGI.

Les travaux se termineront en 2019 avec les derniers ajustements nécessaires.

Paul Hervé, délégué de la commune de Mouliherne est satisfait des travaux entrepris et les considère comme un atout pour le site de la Louisière.

- Travaux de restauration de la continuité écologique de la Riverolle (Les Auberts).

Les travaux ont été retardés car l'alimentation du bras de cours d'eau concerné dépend du propriétaire situé en amont immédiat du site.

Une démarche de la police de l'eau est actuellement en cours avec ce même propriétaire. Les travaux sont reportés en 2019.

- Création de descentes aménagées

Il est prévu la création de 5 descentes aménagées et 2 puits sur le Lathan et l'Authion. Cette action a été décidée en 2017 pour aider les exploitants à se régulariser vis-à-vis de l'arrêté établissant le programme d'actions régional en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole.

Quatre descentes sont en cours de finalisation. Le reste des travaux est à suivre.

- Restauration de la continuité et du lit mineur sur le Lathan au lieudit « Pont Neuf ».

Le projet est autorisé par arrêté suite à une enquête publique. Néanmoins, une demande de révision est en cours auprès de la police de l'eau. En effet, le système prévu lors de la demande initiale pour

restaurer la continuité écologique n'était pas optimal. Il consistait à l'origine en la création de plusieurs murs béton munis de madriers à manœuvrer en fonction de la hauteur du barrage du Louroux.

La nouvelle proposition consiste à créer 2 seuils en enrochements liaisonnés qui permettront de mieux répartir le débit entre les deux bras sans manœuvre puisqu'un radier sur le bief du Lathan permettra de s'affranchir des variations de niveau d'eau du clapet du Louroux.

Le projet est reporté en 2019, sous réserve de l'obtention de l'accord des services de la police de l'eau.

- Restauration de la ripisylve.

Les travaux prévus dans le marché passé avec l'association ADEN n'ont pas pu être terminés avant la clôture du marché en Mai 2018. Il reste 600 mètres linéaires à réaliser sur le Bras du Perray sur la Commune de St Philbert du Peuple.

D'autres travaux sont prévus pour la fin de l'année avec une restauration mécanique de la végétation des berges et enlèvement des embâcles sur la Curée et le démarrage des travaux sur la Ville au Fourrier sur la Commune de Vernoi le Fourrier.

Un appel d'offre de type accord cadre a été passé pour la réalisation de travaux de restauration de la végétation avec un lot en entretien manuel et un lot en entretien mécanique. Aucune offre n'a été remise pour l'entretien mécanique.

Un point spécifique sur l'organisation des opérations de restauration de la ripisylve est à suivre dans le déroulé de la réunion.

Monsieur Tharrault, LPO Anjou, demande des précisions sur l'entretien réalisé sur le secteur du Lathan. Il indique qu'un sur-entretien avec broyage des ronciers est inutile au regard du temps de reprise de ces végétaux et qu'il est dommageable pour la faune qui habite ces cours d'eau. Il précise que des prospections ont été menées sur le Lathan et que la Loutre y est présente sur une bonne partie du linéaire. Il demande à ce que sa présence soit prise en compte dans l'élaboration du programme d'entretien.

Monsieur Ruault, SMBAA, précise que la végétation en bords de cours d'eau a beaucoup évolué depuis la mise en place des bandes enherbées. Les entretiens engagés par le Syndicat sont essentiellement manuels, ce qui permet d'être sélectif. Néanmoins, les délais de travaux alloués ont du mal à être respectés et le planning de réalisation s'en ressent.

Florence Foussard, SAGE Authion, explique que les mentalités sont en train de changer sur l'entretien des zones naturelles. Les néo-ruraux considèrent de plus en plus la préservation de la faune.

Ralph Clarke précise que l'entretien s'effectue après une phase terrain qui permet de mieux appréhender les travaux à réaliser. Les ronciers ne sont pas systématiquement broyés, seuls des accès y sont faits pour pouvoir gérer la végétation arborée située en bords de cours d'eau.

3. Evolution des financements de l'Agence de l'eau.

Suite au passage du 10ème au 11ème programme pour la période de 2019 à 2024, les taux de subventionnement sont modifiés de la manière suivante :

- ⇒ Restauration du lit mineur :
 - ⇒ Diminution des taux d'aide à 50% sur les actions structurantes **(-10%)**
- ⇒ Restauration de la continuité écologique :
 - ⇒ 70% sur l'effacement des ouvrages
 - ⇒ 50 % sur les autres actions en liste 2
 - ⇒ Le reste est incertain
- ⇒ Etudes :
 - ⇒ Diminution des taux d'aide à 50% sur les actions **(-10%)**

- ⇒ Indicateurs de suivi :
 - ⇒ Diminution des taux d'aide à 50% sur les actions (-10%)
- ⇒ Restauration de la végétation (1er passage) :
 - ⇒ Diminution des taux d'aide à 30% sur les actions (-30%)
- ⇒ Les actions suivantes ne sont plus éligibles aux subventions :
 - ⇒ Actions sur les espèces exotiques envahissantes
 - ⇒ Action d'entretien de la végétation
 - ⇒ Abreuvoirs et clôtures

Raphaël Chaussis, Agence de l'Eau, indique que les taux de subventionnement du contrat territorial en cours ne seront pas modifiés. Seules les actions qui ne sont plus éligibles ne bénéficieront pas de subventions de l'Agence de l'Eau dans le cadre du présent contrat.

Etienne Moreau, SMBAA, s'inquiète de la baisse de subventionnement.

Christian RUAULT indique que la baisse de subventionnement sur l'entretien de la végétation va surement porter préjudice aux associations d'insertion.

4. Entretien de la végétation sur le bassin versant de l'Authion

L'entretien et la restauration de la ripisylve sont organisés de manière différenciée sur le territoire avec un entretien mécanique sur l'ensemble du val d'Authion (RSTRI) et un entretien manuel sur les affluents de l'Authion.

Elle incombe règlementairement au riverain mais le syndicat s'y substitue généralement. Toutefois, avec la modification des taux de subventionnement de l'Agence de l'eau et le regroupement avec le SIACEBA, une stratégie est à mettre en œuvre.

Chaque commission géographique est consultée de manière à réaliser un bilan des volontés territoriales et établir un règlement d'intervention à l'échelle du territoire.

L'ensemble des possibilités est présenté avec les incidences financières sur la qualité de service rendu aux riverains, l'amélioration des écoulements et le temps de mise en œuvre.

Mode d'entretien	Aspect financier (Reste à charge SMBAA)	Qualité du service rendu aux riverains	Amélioration de l'écoulement des eaux	Temps de mise en œuvre
Entretien sur zone prioritaire (1)	/	/	+	/
Entretien uniquement sur secteur communal (2)	?	---	--	+++
Entretien pluriannuel sur l'ensemble du linéaire (3)	---	+++	+++	--
Entretien sur secteurs tests avec les riverains (4)	++	/	/	-
Entretien par le SMBAA mais facturé aux riverains (5)	+++	/	+++	---
Pas d'entretien mais envoi de courrier aux riverains (6)	+++	---	---	++
Enlèvement uniquement des embâcles (7)	++	+	++	++

---	--	-	/	+	++	+++
Impact très négatif	Impact négatif	Impact peu négatif	Neutre	Impact peu positif	Impact positif	Impact très positif

La commission est ensuite interrogée sur ce qu'elle souhaiterait mettre en œuvre sur le territoire du Lathan.

Monsieur Tharrault, LPO, indique qu'il manque une colonne indispensable à la décision, la biodiversité.

Christian Ruault et Patrice Pégé, expliquent que le Syndicat doit au moins intervenir sur les embâcles pour assurer l'écoulement des eaux.

Aucune décision n'est prise, la question sera abordée en Bureau du SMBAA.

5. Réflexions sur les ouvrages hydrauliques

Lors de la dernière commission Lathan, en 2017, un point sur les ouvrages et leur état a été abordé. Sur le Lathan aval, deux ouvrages sont en mauvais état (le barrage de la Moutonnerie et le barrage des Desfayes) et un est douteux (barrage d'Athée). Sur la Curée, 3 sont en mauvais état (Les prés Butteaux, le marais des Montils et la Cour des Montils).

Une analyse des possibilités d'aménagement avait été demandée.

La première possibilité est de changer le clapet. Pour cela, un devis a été demandé auprès de la Verchéenne. Le remplacement d'un clapet d'une largeur de 9 mètres avec reprise du radier s'élève à 97 800 € TTC.

La seconde est de recréer des retenues via la mise en place de radiers en pierre franchissable. Le montant estimé s'élève entre 15 000 € et 20 000 €. En outre, pour assurer l'irrigation, il est possible de réaliser un puit latéral pour assurer une hauteur d'eau minimum au-dessus de la crépine d'aspiration.

Ces solutions sont valables pour l'ensemble des clapets en mauvais état.

Aucune décision est prise, la question sera abordée en Bureau du SMBAA et avec les riverains concernés.

6. Programme de travaux 2019.

Travaux :

Sur le Lathan, il est prévu le report 2018 des travaux de restauration sur le secteur de « Pont Neuf » et l'engagement des travaux sur les ouvrages du Lathan.

Sur la Riverolle, il est prévu de poursuivre des travaux de restauration de la continuité écologique avec l'aménagement du Moulin de la Grande Roue, de la Chaussé et du plan d'eau des Auberts.

Sur la Fontaine Suzon, il est prévu la restauration des sources et de la partie amont du ruisseau.

Etudes :

Sur le Lathan, il est prévu la poursuite de l'étude de faisabilité pour la restauration du Lathan entre les secteurs de « La Prairie » et de « Chanteloup ».

7. Etude Bilan et programmation d'un nouveau CTMA

Les CTMA's sur le Lathan et l'Authion se terminent en 2019. A ce terme, ils doivent avoir fait l'objet d'une étude bilan qui permettra d'analyser :

- Le degré d'atteinte des objectifs fixés,
- L'amélioration des milieux considérés,
- Le bilan social et financier.

En outre, cette étude doit faire l'objet d'une nouvelle programmation de travaux qui sera à définir avec les élus et les partenaires techniques et financiers.

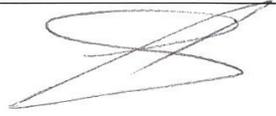
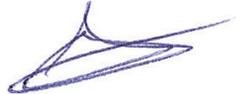
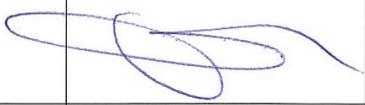
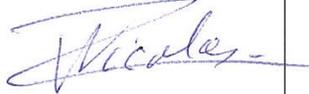
Les commissions seront mobilisées.

La réunion se termine à 12h10 par un verre de l'amitié.

Le Vice-Président en charge du Lathan
Christian RUAULT

REUNION Commission Géographique

Le 19 Novembre 2018 – Mouliherne

NOM	Structure / Commune	Signature
PAVULT	VP	
SEGÉ	Président	
BLOURDIÈRE A	Longue	
THARBAULT	LPO	
DESGRANGES	LPO	
NICOZAS	Fédération de Pêche	
DECAS	SMBAA	
HERVÉ	Adjoint	
ROYER Rene	AFB SD 49	
John Dupuis	DDT 49 Délégé de l'Eau	
FOUSSARD Florence	SMBAA - SAGE Authion	

Nom	Structure	Signature
CHAUSSIS Raphaël	Agence de l'eau LB	
MOREAU Etienne	Maire de Vernantes	